

Clavier - Opération de Développement Rural

Havelange, le 12 décembre 2022

Compte-rendu de la réunion interCLDR du 08 décembre 2022 Modave - Clavier

Présents :

Pour la CLDR de Clavier: Cornet Dany, Giet Christian, Luymoeyen Annie, Olivier Marc, Laval Gérard, Abeels Jean-Pierre, Chapelle Jean, Collinge Louis, Daumerie Alain, Delhez Romain, Garroy Isabelle, Jauniaux Thierry, Lange Agnès, Lince David, Matriche Laurence, Nicolai Pierre, Philippe Dubois, Alain Huppe et Damien Wathelet.

Pour la CLDR de Modave : Carrubba Carmelo, Simon Jonathan, Renotte Arnaud, Carlez Morgane, Defays Jeanne, Duchene Anne.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Groote et Philippe Maréchal

Excusés :

Pour la CLDR de Clavier : l Van Holsaet Ludivine, George Marie-Laure, Capiet Serge, Couchard Jean-François, Degive Audrey, Gérard Liliane, Remacle Jérôme, Remacle-Poncin Francine.

Pour la CLDR de Modave :

Damien Wathelet, Président de la CLDR de Clavier, accueille la CLDR de Modave et rappelle les objectifs et intérêts d'une inter-CLDR, à savoir,

- Avoir une vision sur l'état d'avancement de projets communs aux deux communes ;
- Présenter des projets/actions qui fonctionnent bien et qui pourraient devenir une source d'inspiration ;
- Echanger sur les fonctionnements et les dynamiques.

C'est dans ce cadre que trois projets sont présentés.

- L'état d'avancement du projet de l'aménagement de la ligne 126 du Ravel

- Les travaux du groupe de travail « biodiversité » de Modave
- Le lancement d'un budget participatif à Clavier

1. Etat d'avancement du projet de l'aménagement de la ligne 126 du Ravel

Présentation par Wendy Terwagne du Syndicat d'Initiative

Le projet a été lancé en 2016 et les travaux ont débuté en 2021. Il concerne les communes de Clavier, Modave et Marchin. Le but était d'aménager des grandes et petites infrastructures. Le montant des travaux s'élève à 260.000€ et est subventionné à 80% par le Commissariat général au Tourisme (CGT).

Exemples d'infrastructures :

- 3 aires de pique-nique telles que ci-dessous



- De plus petits aménagements : poubelles, bancs panneaux explicatifs



Etat d'avancement :

Les communes de Modave et Clavier ont terminé leur partie, la commune de Marchin finalise sa partie. L'inauguration devrait avoir lieu début avril .

Réactions :

- L'ensemble des membres félicitent le SI et particulièrement Wendy pour le suivi de ce projet qu'elle a intégré en cours de route.
- Certains membres relèvent que le contenu des panneaux est très intéressant et qu'il apporte une réelle plus-value.
- La problématique des déchets sauvages est relevée. Y aura-t-il assez de poubelles ? A quelle fréquence les poubelles sont-elles vidées ?

Réponse :

- Concernant l'évacuation des déchets et le nettoyage, c'était le rôle des Wallonnettes. Le projet Wallonnettes était un projet subventionné par la Région. Ce projet n'existe plus. Actuellement, les poubelles sont vidées 1 à 2 fois par semaine en fonction des saisons par les communes.
- Seule la commune de Modave a des poubelles de tri. Il a été constaté que plus il y a de poubelles, plus il y a de dépôts sauvages et des débordements. Les poubelles se trouvent principalement là où il y a des tables de pique-nique.

2. Pourquoi mener un groupe de travail Biodiversité ?

Présentation par Mr Geebelen membre du groupe de travail "Biodiversité »

Une des fiches projets du PCDR de Modave était de mettre en place un plan communal de développement de la nature (PCDN). Cependant, celui-ci n'existe plus et est remplacé par un appel à projet annuel « Biodiver'Cité » qui a pour objectifs de :

- Mettre en œuvre des politiques de protection et de restauration sur le territoire public
- Mobiliser les citoyens
- Préserver et de restaurer des espaces naturels
- Développer de la biodiversité sur son territoire

C'est dans ce cadre que le groupe de travail « Biodiversité » de Modave a été initié.

Le groupe de travail est composé de membres de la CLDR mais aussi de personnes intéressées par la biodiversité de leur commune.

Monsieur Geebelen présente quelques exemples de projets, initiés ou en cours de réflexion par le groupe de travail.

Exemples de projets et actions proposés par le groupe de travail :



- **Elaboration d'un inventaire sur le territoire**

Pour mieux identifier les actions et projets prioritaires à mener sur la commune, le groupe a proposé d'élaborer un inventaire de la biodiversité sur le territoire communal. Cet inventaire est réalisé par les membres à l'aide d'une application « ObsIdentify » qui vient compléter la base de données observation.be.



- **Plantation de massifs fleuris** dans des zones sensibles pour permettre de réinsérer les abeilles sauvages.
- **Plantation de haies vives** (conscientiser à leur intérêt – vocation didactique)



- **Installer des nichoirs** à chauve-souris et à moineaux friquets

Questions/réponses: Ces nichoirs spécifiques ne sont pas réalisés par le groupe, ils sont achetés. Une des pistes pourrait être de les faire construire par l'ASBL Devenir



- **Une brochure de sensibilisation** sera diffusée dans le courant de l'année 2023. Trois articles, rédigés par les membres du GT, sont envisagés :
 - La plantation de haies vives
 - La tolérance aux mauvaises herbes
 - L'utilisation du mycorhize comme alternative aux pesticides

Question/réponse :

« Une mycorhize est le résultat de l'association symbiotique, appelée mycorhization, entre des champignons et les racines des plantes ».



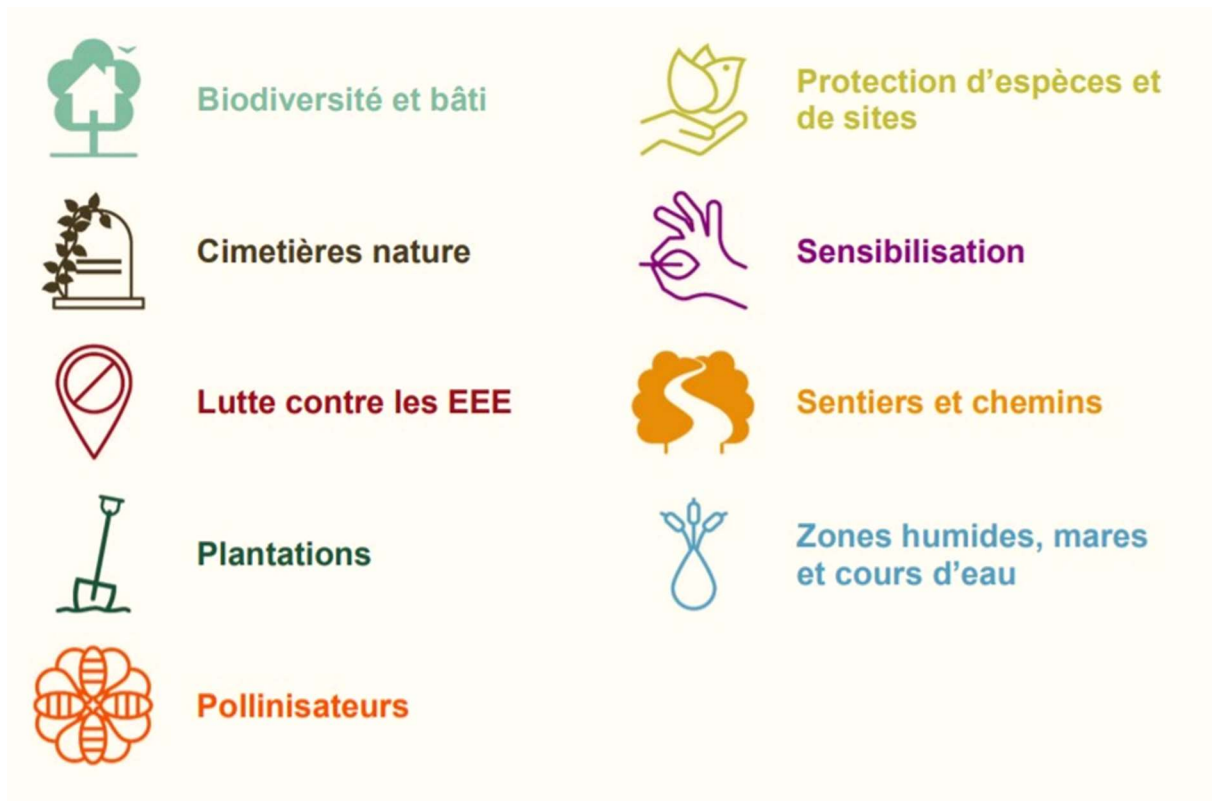
- **Verdissement des cimetières** : enherbement des allées, plantations de fleurs et plantes grimpantes.

Question/réponse :

Est-il nécessaire d'enlever les graviers ? La commune de Tinlot a fait un raclage minimal et a semé sur les graviers.

Réactions :

- Existe-t-il des actions pour la lutte contre les plantes et espèces invasives ?
9 domaines d'actions sont prévus dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité », dont celui de la lutte contre les EEE.



- Quels sont les moyens financiers ?

Chaque année, les communes peuvent rentrer des fiches projets en lien avec les 9 domaines d'actions. La commune peut obtenir jusqu'à 12.000€ par an, 10.000€ pour les fiches-actions et 2.000€ l'achat de plants pour la distribution lors de la semaine de l'arbre et de la sensibilisation .

- Quand a lieu l'appel à projet ?

Il a lieu chaque année. Les projets doivent être déposés courant juin.

3. Pourquoi mener lancer un budget participatif ?

Présentation par Damien Wathelet échevin de Clavier et Président de la CLDR

Le budget participatif est un appel à projets lancé par la commune à ses citoyens et porté par la CLDR (comité de sélection).

La commune de Clavier a lancé son 1^{er} budget participatif cette année et celui-ci vient de se clôturer par le vote des membres de la CLDR.






Quelles sont les principales étapes ?

Il y a 5 grandes étapes. Après s'être mis d'accord sur le règlement, la CLDR a lancé l'information à la population, ce qui a permis à des associations et groupes de citoyens (min. 5 personnes) de déposer un projet. Les projets ont été ensuite analysés sur la recevabilité par les membres de la CLDR. Ensuite, ils ont été placés sur une plateforme participative pour être soumis aux votes citoyens. Le vote citoyen comptait pour 50% et était additionné au vote de la CLDR qui comptait également pour 50%.



Quelles sont les types de projets déposés ?

Sur les 7 projets déposés par des associations clavieroises ou des groupements de citoyens de la commune, 5 étaient recevables et respectaient les critères du règlement.

	Ocquier: aménagement d'un espace villageois de convivialité Jérôme REMACLE · il y a 3 mois A l'heure actuelle, malheureusement, notre village ne dispose plus d'un... 1 5100 €		Fleurissement des entrées du village d'Ochain Administrateur FRW · il y a 3 mois De mai à octobre, depuis quelques 20 années, l'ASBL... 0 7197 €
	Il était une fois ... Pailhe Fabienne Sion · il y a 3 mois Le projet proposé porte sur la mise en place d'un circuit de balade historique d... 0 9997 €		Théâtre de Verdure à Les Avins Administrateur FRW · il y a 3 mois Créer un théâtre de verdure, entendu au sens d'un lieu d... 0 7033 €
	Vert j'espère à Terwagne Karin Borremans · il y a 3 mois Aménagement de la Place de Terwagne, route de Liège à Terwagne (Clavier) 0 3830 €		

Quels sont les intérêts pour une commune à lancer un budget participatif ?

- C'est une implication différente de la CLDR
- Cela mobilise les citoyens
- Cela conscientise les citoyens à être acteurs et ne pas être dans le « Yaka »
- Cela permet de répondre plus rapidement à un besoin
- Si la commune a un PCDR actif, 1€ investi par la commune = 1 subventionné par Région Wallonne avec un max de 10.000€ pour ce qui la concerne.

NB : vu le succès du projet, la commune compte réitérer l'appel pour 2023.

Quels sont les points d'attention?

Le bilan par la CLDR n'a pas encore été réalisé. Mais déjà quelques points d'attention sont soulevés, notamment, l'importance :

- D'impliquer les agents communaux (service travaux et service urbanisme) dès le début même avant le dépôt des projets
- De multiplier les canaux d'information car tout le monde n'a pas accès à internet.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Philippe Maréchal (FRW) : p.marechal@frw.be

Katty De Grootte (FRW) : k.degrootte@frw.be

Béatrice Franck (Commune) : beatrice.franck@clavier.be